Il existe cinq animaux malfaisants et nuisibles sans exception, et qui sont tués même dans le Sanctuaire Sacré : le corbeau, le milan, le scorpion, la souris et le chien enragé.

ʿÂ’ishah (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Il existe cinq animaux malfaisants et nuisibles sans exception, et qui sont tués même dans le Sanctuaire Sacré : le corbeau, le milan, le scorpion, la souris et le chien enragé. » Et dans la version de Muslim : « Cinq malfaisants et nuisibles doivent être tués à l’intérieur comme à l’extérieur du Sanctuaire Sacré. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

ʿÂ’ishah (qu’Allah l’agrée) informe du fait que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a ordonné de tuer cinq sortes d’animaux, toutes qualifiées de malfaisantes et nuisibles, que ce soit à l’intérieur ou à l’extérieur du Sanctuaire Sacré. Il les a nommées en citant : le corbeau, le milan, le scorpion, la souris et le chien enragé. Ces cinq animaux ont été qualifiés en arabe par le terme : « Fâsiq », traduit ici par le terme : malfaisant, nuisible et qui désigne en fait la façon dont ils se distinguent des autres animaux par leur agressivité et leur nuisibilité. Il les a cités en précisant leur nombre car leur nuisance diffère de celle des autres animaux. Et on peut aussi y assimiler tous les animaux dont la nuisance est semblable. Il faut donc les tuer pour leur nuisibilité et leur agressivité. Ni le Sanctuaire Sacré, ni l’état de sacralisation ne les épargne ou les excuse.

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4543